



DI de Nouvelle-Aquitaine
Bordeaux, le 18 juin 2026

DECLARATION DE BOYCOTT

Monsieur le Directeur Interrégional,

En l'absence d'évolution positive concernant les menaces du projet de loi RIPOST sur nos prérogatives de contrôle, l'intersyndicale de la DI Nouvelle-Aquitaine réaffirme, par la présente, le boycott des réunions institutionnelles en vigueur depuis deux mois.

Nous constatons que le projet de loi RIPOST et son article 9 suivent la navette parlementaire. Le gouvernement n'a toujours pas traduit législativement les engagements pris par le ministre de l'Action et des Comptes Publics le 16 avril dernier lors de l'audience avec l'intersyndicale nationale à savoir :

- une enveloppe de 64 millions d'euros pour renforcer et réaménager l'école de La Rochelle,
- des effectifs et des promotions supplémentaires,
- un amendement pour réaffirmer la prévalence de la douane en matière de contrôle des flux de marchandises.

Face au reniement de la parole ministérielle, l'ensemble des organisations syndicales douanières a saisi le Premier ministre et a demandé une audience à Matignon.

Dans l'attente de garanties formelles concernant la douane et les douaniers, nous maintenons le boycott des réunions y compris celles concernant les sujets purement locaux comme le déménagement des TSI de la rue Bourbon à l'Hôtel des douanes de Bordeaux.

Sur ce dernier point, en raison du silence gardé par l'administration, nous maintenons nos réserves sur ce projet qui risque d'aboutir à une dégradation des conditions de travail des TSI et qui laissera dans tous les cas les personnels du STA isolés dans le bâtiment de la rue Bourbon.

En effet, lors de l'audience du 27 mars dernier, l'ensemble des organisations syndicales avait relevé les risques d'installer les postes de TSI au second étage de l'Hôtel des douanes et tous les effets de bord négatifs du projet concernant les autres services : SRE, RI, CRT et correspondante sociale.

Nous vous demandons donc de bien vouloir nous communiquer les plans complets des modifications envisagées.

Nous demandons confirmation que notre demande a été entendue avec un positionnement des TSI à l'entresol du bâtiment et une limitation au maximum des impacts collatéraux du projet pour les autres services.